
« Penser globalement, agir localement »

Monsieur Michel Giroux
Président de la commission
Développement économique et tourisme de la CMQ
1130, route de l'Église
Sainte-Foy (Québec), G1V 4X6

Objet : Commentaires de l'Union québécoise pour la Conservation de la nature (UQCN) sur le projet d'énoncé de vision stratégique de la CMQ

Monsieur,

Vous faisiez parvenir à l'UQCN le 30 juillet dernier, pour consultation et commentaires, le projet d'énoncé de la vision stratégique de la CMQ. Nous sommes conscients que les présents commentaires viennent peut-être un peu tard dans le calendrier de consultation que la CMQ s'était fixé, mais nous espérons qu'ils seront quand même pris en considération et qu'ils pourront vous être utiles pour la rédaction d'un énoncé final.

Étant donné la mission que notre organisme s'est donnée, c'est surtout du Chantier 3 *Une communauté plus saine et plus durable* et du Chantier 6, *Une communauté plus accessible* dont il sera ici question.

Laissez-moi tout d'abord vous dire que nous sommes très heureux de noter que le document identifie des préoccupations environnementales d'un si grand intérêt. La conservation des boisés, des milieux humides, de la biodiversité, les préoccupations liées aux polluants atmosphériques et aux gaz à effets de serre relèvent d'un souci de préservation de notre milieu de vie que nous ne pouvons que soutenir. Ce qui nous préoccupe toutefois, c'est de voir la CMQ s'engager résolument à atteindre les objectifs qu'elle se donne et entreprendre de poser dès maintenant des gestes pour qu'ils aient éventuellement une répercussion sur la qualité de vie à Québec.

Le Chantier 3 débute par une description du contexte environnemental que la CMQ connaîtra en 2024 lorsque les mesures décrites dans la section auront eu leur plein effet. Compte tenu de la réalité des décisions administratives et des stratégies de développement qui sont mises de l'avant en 2004, nous serions surpris que plusieurs des composantes du *Meilleur des mondes* décrit dans ces paragraphes aient une chance de pleinement se réaliser.

Si on considère l'énoncé concernant les transports par exemple, comment la gestion des transports pourrait-elle être tellement différente en 2024 de ce qu'on connaît présentement, étant donné que les décisions récentes relativement au transport urbain hypothèquent déjà l'avenir pour vingt, trente ou quarante ans. On a par exemple décidé récemment d'acheter des autobus à section à propulsion diesel plutôt que d'investir dans un transport urbain de masse, comme le tramway, attrayant, silencieux, rapide et non polluant, dont il est abondamment question au Chantier 6, et pour lequel des gestes auraient pu être déjà posés. L'impact de cette décision aurait pu être moindre si, par exemple, un choix de propulsion par gaz naturel avait été fait. On sait que la combustion diesel est source de pollution atmosphérique par la production de suie et de particules fines qui contribuent aux effets des autres gaz à effet de serre. La combustion de gaz naturel avec un pourcentage d'hydrogène réduit considérablement ces problèmes, et est particulièrement adaptée aux flottes importantes comme en possèdent les entreprises de transport en commun.

Autre exemple : on a choisi récemment de prolonger l'autoroute du Vallon, qui, comme l'expérience ailleurs le démontre, sera source d'encore plus d'utilisation de véhicules privés et de congestion tel que décrit à la Section 6. Cette décision hypothèque l'avenir bien au-delà de 2024 dans un contexte urbain qui connaît déjà des congestions automobiles, qui est déjà pourvu plus que tout autre centre urbain du Québec d'une densité record de kilomètres d'autoroute par citoyen, et ceci, au dépend d'un choix de transport urbain qui aurait pu privilégier le transport en commun plutôt que d'encourager les véhicules automobiles. Cette décision sera aussi source de développement domiciliaire à faible densité loin du centre, ce qui ajoutera aux problèmes quotidiens de congestion. Comment croire que ces décisions contribueront à réduire les problèmes de changements climatiques en 2024, ou que la qualité de l'air sera alors meilleure, objectif que fixe pour nous le document?

Les paysages, incluant le ciel nocturne, sera amélioré nous dit-on, alors que même si le document s'en préoccupe, l'on a récemment pris des décisions pour l'éclairage additionnel d'églises et de monuments publics qui s'ajoutent à ce qui est déjà en place. Déjà, on a peine à voir plus de trois ou quatre étoiles dans le ciel de Québec avec une pollution lumineuse considérable.

Où parle-t-on de recyclage et de gestion des déchets dans ce document ? On connaît le faible taux de compostage des déchets domestiques (43% du sac vert pourrait être composté et ne l'est pas) et les difficultés liées à l'utilisation du bac de recyclage, si inégalement utilisé par les citoyens. Où parle-t-on du captage du gaz méthane au centre d'enfouissement d'ailleurs situé dans un secteur agricole de grande qualité qu'il a déjà entrepris de dégrader? Le méthane pourrait y être capté d'une manière rentable et réduire d'autant les problèmes de réchauffement climatique.

La conservation des milieux humides est abordée dans ce document, de même que la conservation des boisés, et des mesures intéressantes ont déjà été prises par l'administration municipale pour les boisés. Mais des engagements plus fermes

**UQCN • UNION QUÉBÉCOISE POUR
LA CONSERVATION DE LA NATURE**

1085, avenue de Salaberry, bureau 300, Québec (Québec) G1R 2V7

• TÉL. : (418) 648-2104 • TÉLÉC. : (418) 648-0991 • courrier@uqcn.qc.ca • WWW.UQCN.QC.CA

pourraient être pris quant à la conservation de ces milieux qui pourraient par exemple fixer aucune perte nette. Et les décisions mises de l'avant quant à l'utilisation par le public des milieux humides doivent faire davantage attention à la fonction propre de ces milieux qui sont des centres de production et de concentration de biodiversité. Les battures de Beauport, ou ce qu'il en reste, constituent un exemple où cette préoccupation doit s'incarner par des mesures qui feront en sorte que les loisirs nautiques n'envahissent pas tout au détriment, entre autres des oiseaux migrateurs.

Nous regrettons de ne pas avoir le temps d'approfondir davantage ce document qui traite de multiples questions qui nous rejoignent. Nous considérons que c'est un exercice très intéressant et prometteur, car il nous fait réaliser que les problèmes urbains que l'on connaît sont au moins reconnus par nos élus municipaux. Mais il faut veiller à ce que les décisions que l'on prend maintenant, à tous les jours, puissent déjà contribuer à solutionner ces problèmes, et non pas, comme certains exemples cités plus haut le démontrent, contribuer à les aggraver.

Je vous remercie de nous donner l'opportunité de participer à un exercice d'une telle importance et vous prie d'agréer, Monsieur le préfet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Charles-Antoine Drolet
Secrétaire, Conseil d'administration
Union québécoise pour la conservation de la nature

**UQCN • UNION QUÉBÉCOISE POUR
LA CONSERVATION DE LA NATURE**

1085, avenue de Salaberry, bureau 300, Québec (Québec) G1R 2V7
• TÉL. : (418) 648-2104 • TÉLÉC. : (418) 648-0991 • courrier@uqcn.qc.ca • WWW.UQCN.QC.CA